



Objectifs

Comprendre le fonctionnement général du système juridique Français.

Ce stage a pour but, au travers du vocabulaire juridique, d'acquérir la connaissance du fonctionnement des juridictions et des procédures existantes.

Il permettra de mieux comprendre les décisions de justice..

Formation théorique illustrée de cas pratiques.

- ▶ **Type de cours :** Stage pratique
- ▶ **Référence :** JUR1
- ▶ **Durée:** 3 jours - 21h de formation
- ▶ **Lieu :** Paris ou intra-entreprise

ATTESTATION DELIVRÉE EN FIN DE FORMATION

Pré-requis

Connaissance de l'environnement informatique.

Public

Tout public, assistants avocats, huissiers, notaires..
Collaborateurs de services juridiques

Méthodes pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Supports de cours
- Cas d'études pratiques
- Evaluation en fin de stage

Programme du stage

Généralités

- Présentation du système juridique français
- Les branches du droit

Explication du vocabulaire juridique usuel Définition et interprétation des termes juridiques à retenir :

- la contravention, le délit, le crime
- le procureur
- la Cour d'Appel
- la mise en examen
- la Cour de Cassation, la Cour d'Assises
- la procédure contradictoire
- le Tribunal Correctionnel
- le jugement suspensif,
- le pourvoi en cassation
- le référé
- le commandement
- le Tribunal d'Instance et le Tribunal de Grande Instance (TGI)
- le juge de l'exécution

Tribunaux compétents / type d'affaire à juger

Différents types de litiges :

- Les litiges avec l'administration, Les litiges commerciaux,
- Le trouble à l'ordre public
- Les litiges entre patronat et salariés

Rôle des acteurs du droit

- Magistrats , procureurs, juges et greffiers
- Les avocats, les huissiers

Principales procédures judiciaires et décisions de justice

- L' assignation jusqu' au jugement
- L'exécution des décisions de justice
- Les délais d' exécutions de justice

Les recours possibles

Les sociétés commerciales

- SARL, SA, SNC, SARL, SA, SAS...
- Organisation et fonctionnement des SARL, SA et des SAS

Constitution d'une entreprise

- Les formalités pour la constitution des sociétés :les actes, les formalités constitutives - Le registre du commerce et le CFE

Gestion d'une SARL

- Le gérant : statut, pouvoirs...
- Les parts sociales : définition, formalités de cession, clause d'agrément
- Les assemblées : définitions, tenue, augmentation du capital social, transfert de siège ,règles de majorité, approbation des comptes, perte des capitaux propres, ...

Gestion d'une SA

- Différence entre SARL et SA, les administrateurs, le Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, le Directoire, le Conseil de Surveillance.
- Les assemblées : définition, règles de convocation, règles de majorité et de quorum, tenue, examen des diverses assemblées, formalités consécutives.

- Les actions de la SA : définition, les clauses d'agrément, les transferts de titres (registres).

Témoignage

Véronique A.

“C’est une formation très vivante et bien documentée que je recommanderai sans aucune hésitation.”



Nous contacter

CFORPRO
Centre de formation professionnelle

Siège social :
Tour de l’horloge, 4 place Louis Armand 75012 PARIS

Tél : 01.75.50.92.30 - Fax : 01.79.73.89.51
Mail : contact@cforpro.com - Internet : www.cforpro.com



**CFORPRO est un organisme de formation enregistré sous le N° 11 75 42 767 75
auprès de la direction du travail de Paris Ile de France. RCS: 502 187 867 PARIS.**